



© DR

## Isabelle Dudouet-Bercegeay

Co-présidente du Parti animaliste

### « Créer un Ministère de la Protection animale et un statut juridique à part entière ! »

**Votre Parti a été créé il y a seulement un an, êtes-vous satisfaite des résultats de vos candidats ?**

Nous sommes effectivement satisfaits du résultat des législatives - qui étaient nos 1<sup>ères</sup> élections - et ce, à plus d'un titre. D'une part parce qu'après avoir pu présenter 147 candidats, 7 mois seulement après le lancement officiel du Parti animaliste, constitué en soi une réelle performance. Ensuite, parce que nos candidats ont réalisé 1,1 % des suffrages exprimés sur les circonscriptions où ils étaient présents, alors même que nous ne disposions, en tout et pour tout, que d'un budget de 75 000 euros pour financer la totalité des 147 candidats... Et tandis que la grande majorité des électeurs n'avaient pas connaissance de notre existence, puisque bien évidemment, nous n'avions pas les moyens financiers d'imprimer les professions de foi. En outre, le mode de scrutin est extrêmement défavorable aux petits partis. Enfin, notre objectif, lorsque nous nous sommes lancés dans les élections législatives, était avant tout de politiser la question animale, comme cela s'est déjà fait - avec succès - dans 14 autres pays, dont les Pays-Bas, qui comptent désormais cinq députés, deux sénateurs et une euro-député. Notre objectif a été pleinement atteint, au regard de la couverture médiatique et de notre score. Au-delà de ces constats, nous avons aussi été très touchés par les nombreux témoignages d'électeurs nous déclarant par exemple qu'ils avaient retrouvé le chemin des urnes après des années d'abstention, et beaucoup nous ont dit à quel point ils avaient été émus en glissant le bulletin du Parti animaliste dans l'urne. Ces élections législatives sont, pour le Parti animaliste, le point de départ de son inscription dans la durée, il en a très clairement le potentiel.

**Quels messages comptez-vous faire passer auprès des députés élus ?**

Si nous avons créé le Parti animaliste, c'est, entre autres, pour pallier au véritable déni de démocratie quant à la question

animale. Scandales après scandales, qu'ils concernent les élevages, les transports, les abattoirs français ou qu'ils concernent les sévices extrêmes infligés pendant les corridas, les actes de cruauté en règle générale, sachant que les Français, désormais très majoritaires, jugent inacceptable le sort réservé aux animaux dans notre pays, les décideurs politiques, non seulement sont d'ordinaire, indifférents face au souhait des Français, mais font très souvent obstacle aux avancées. À ce titre, la proposition de loi d'Olivier Falorni, relative au respect de l'animal en abattoir, en est un triste exemple, puisqu'elle n'a été débattue

que par 32 députés et a débouché, au final, en janvier 2017, sur une loi totalement vidée de sa substance, afin, précisément, que rien ne change, alors même que

l'opinion publique soutenait largement cette proposition de loi. Toujours à titre d'exemple, nous ne comptons plus les PPL concernant l'abolition de la corrida, jamais inscrites à l'ordre du jour du Parlement, alors que 73 % des Français souhaitent cette abolition, y compris dans les départements où cette pratique a cours.

Notre objectif est donc de porter la question en politique, afin de relayer le vœu des Français désirant que notre société évolue vers plus de justice et de progrès. La question animale est une question transversale et universelle, aussi en ne nous positionnant que sur celle-ci, nous permettons aux électeurs de toutes tendances politiques, y compris les abstentionnistes, de tous âges, de toutes catégories sociales et culturelles de voter utile pour les animaux, et ce, tant que les partis politiques traditionnels ne feront pas le choix de porter eux-mêmes cette question aujourd'hui considérée comme importante par 8 Français sur 10. L'Assemblée nationale a été largement renouvelée lors du dernier scrutin et nous ne pouvons qu'espérer que les pratiques de ces nouveaux députés seront différentes de celles de leurs prédécesseurs. À ce titre, nous les encourageons à s'inspirer de notre programme, afin de déposer de

nombreuses PPL. Ils honoreront ainsi leur fonction en œuvrant pour une société plus juste, à l'instar des changements déjà opérés dans les autres pays.

**Quels sont les chantiers les plus importants ?**

Le Parti animaliste propose dans son programme des mesures très précises touchant toutes les thématiques (droit, éducation, santé, environnement, économie, emploi, culture, agriculture, sûreté...). Il propose par exemple de...

- Créer un Ministère de la Protection animale, comprenant aussi une direction consacrée à la protection des animaux aquatiques, afin de sortir la protection animale du Ministère de l'Agriculture et de mettre fin au conflit d'intérêt qui lui est consubstantiel.

- Adosser à la Constitution française une Charte de la Protection animale reconnaissant le caractère d'êtres sensibles des animaux, leurs intérêts inhérents à cette qualité et les responsabilités qu'ont l'État et les citoyens à leur égard et en faire ainsi une valeur fondamentale de notre État de droit.

- Créer un code de la Protection animale regroupant l'ensemble des dispositions protégeant les animaux et créer un statut juridique à part entière pour les animaux terrestres et aquatiques, avec des règles propres à chaque catégorie (compagnie, dits de rente, sauvages).

- Réintégrer et développer dans les programmes scolaires l'enseignement du respect des animaux, ainsi qu'une initiation à l'éthologie. Réintégrer, puisque c'est depuis 1923 que le respect des animaux n'est plus enseigné à l'école, alors qu'il l'avait été depuis 1883 !

- Aggraver les peines prévues pour les actes de cruauté, les sévices graves et les abandons ; abolir les pratiques particulièrement génératrices de souffrance dans les élevages, les transports et les abattoirs ; abolir la corrida ; interdire l'élevage en cage sous 10 ans ; étendre les règles de protection aux animaux sauvages ; fixer un objectif national de réduction de la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, lait) de 25% en 2025 par rapport à 2015. Cette dernière

mesure irait, bien entendu, dans l'intérêt des animaux, mais aussi des Français, en réduisant les coûts générés par une consommation excessive de produits d'origine animale, comme c'est le cas dans notre pays.

Cette mesure permettrait en effet d'agir préventivement sur la prévalence de certains cancers, des maladies cardiovasculaires, du diabète de type 2, de l'hypertension, de l'hypercholestérolémie et de l'obésité, dont on connaît leur coût particulièrement élevé pour notre système de santé et donc pour la Sécurité sociale. Cette mesure aurait enfin un impact très positif sur l'environnement, notamment pour limiter le changement climatique, puisque l'élevage est, selon la FAO, la 1<sup>ère</sup> cause d'émissions de gaz à effet de serre, devant les transports mondiaux.

Nous avons bien sûr prévu d'accompagner les éleveurs qui le souhaitent vers des productions végétales, meilleures pour la santé et plus respectueuses de l'environnement.

**Le bien-être animal est de plus en plus connu du grand public... Peut-on compter vraiment sur les consommateurs pour changer certaines pratiques ?**

Les conditions d'élevage, de transport et d'abattage étant particulièrement opaques, en l'état actuel des choses, les consommateurs n'ont guère de moyens d'agir, si ce n'est en s'abstenant partiellement ou totalement de consommer des produits d'origine animale... Ce qu'ils font d'ailleurs de plus en plus.

Autre signe qui ne trompe pas : le cirque André-Joseph Bouglione a pris la décision de ne plus présenter de numéros avec des animaux, à la suite de la demande de plus en plus insistante du public. Quant aux spectacles tauromachiques, ils ne survivent que grâce aux subventions, le public se détournant de plus en plus de ces pratiques d'un autre âge. Au final, le public est souvent en avance sur le législateur. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CECILLE D'ORVILLE